



Le Comité Départemental 13 de la FNCTA organise le

# 15<sup>ème</sup> Festival de Théâtre Amateur - Marseille 2013



le PARVIS  
des ARTS



Marseille  
**Gymnase**



**TOURSKY**

## **L'Esprit Fédéral**



« C'est un réflexe naturel de vouloir se rassembler. De l'âge des cavernes à la naissance des associations, l'individu a compris qu'il serait plus fort s'il se groupait. Il n'y a donc rien d'extraordinaire que les gens, qui ont une même passion, le théâtre, se soient unis pour former une fédération.

Dans le cas de la F.N.C.T.A. ; les 9 premières compagnies qui se sont réunies en 1907 n'avaient, je pense, pas d'autre but que de se rencontrer, d'échanger leurs expériences, de parler de leurs passions communes. Puis, très vite, ses statuts ont évolué, jusqu'à la création d'une Fédération Nationale, agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et par le Ministère de la Culture. Depuis l'origine, elle œuvre pour la défense, le développement du théâtre amateur et son ascension constante vers la qualité.

Disons qu'en dehors des avantages financiers non négligeables, la Fédération sert avant tout à tisser des liens entre nous et à nous faire connaître. La part des relations humaines est primordiale, la connaissance entraîne l'émulation, et l'émulation le besoin de formation. Sur ce chapitre essentiel, la Fédération apporte des possibilités nombreuses et diverses.

Pour nous faire connaître, les Rencontres, Festivals, Concours sont des occasions inespérées pour les compagnies. La Fédération, c'est toute la vie et la prospérité du Théâtre Amateur. »

Fernand Coll, Président d'honneur de la FNCTA

## **Les Principes**



Ce festival permet aux troupes de théâtre amateur de se produire dans des théâtres marseillais et d'établir des échanges entre les différents participants.

Le Comité de sélection, composé de trois professionnels du théâtre et de trois représentants de la FNCTA CD13, étudie l'ensemble des dossiers de candidatures et visionne tous les enregistrements vidéos des spectacles proposés. Après examen approfondi de chaque dossier, il est établi le calendrier des spectacles sélectionnés et le choix des lieux de leurs représentations. Dans chaque théâtre, un régisseur technique est chargé d'accueillir les troupes pour l'installation du spectacle.

Nous souhaitons

- que se développe une ambiance conviviale plutôt qu'un esprit de compétition
- que les membres de chacune des troupes retenues soient les spectateurs assidus des représentations et rencontres.

## **Le Déroulement**



Les représentations se dérouleront entre avril et juin 2013 (dates précisées ultérieurement)  
Dans les Théâtres : Gymnase, 4ème Mur-Off, Lacydon, Lenche, Crieé, Gyptis, Minoterie, Collège Jean Claude Izzo, Parvis des Arts, Toursky.....

La programmation est établie avant le 31 novembre 2012

**DOSSIER A RENVOYER AVANT LE 30 SEPTEMBRE 2012**

# Règlement



**Art.1 :** La FNCTA CD13 organise un festival de théâtre amateur ouvert aux compagnies affiliées. La priorité est donnée aux compagnies du CD13 et de la Région Sud-Est. Les comédiens participants doivent être licenciés.

Le CD13 se réserve le droit d'inviter des compagnies ou de sélectionner des spectacles d'une troupe non affiliée.

**Art.2 :** La sélection des spectacles est faite par un jury, composé de professionnels et d'amateurs avisés, désigné par le comité d'organisation. Un enregistrement vidéo **en deux exemplaires** du spectacle **ENTIER et LISIBLE** par le logiciel VLC (en téléchargement gratuit sur internet). Le spectacle présenté devra correspondre à l'enregistrement (toute modification doit être précisée dans la fiche d'inscription)

**Art.3 :** Sont partenaires du festival, les théâtres suivants : du Gymnase, 4ème Mur-Théâtre Off, du Lacydon, de Lenche, de la Criée, Gyptis, de la Minoterie, Collège Jean Claude Izzo, Parvis des Arts, Toursky, Restaurant Rouge Belle de Mai, et les Archives et Bibliothèque Départementales.

**Art.4 :** Un seul spectacle par compagnie pourra être retenu.

**Art.5 :** Le choix de la pièce est libre. Elle doit avoir été déjà créée et jouée.

**Art.6 :** La durée du spectacle doit être au moins d'une heure. Les organisateurs se réservent le droit d'étudier toute autre proposition inférieure à cet horaire.

**Art.7 :** Les spectacles à distribution nombreuse sont privilégiés. Les monologues ou One Man Show ne seront pas retenus.

**Art.8 :** Le lieu de représentation des spectacles retenus est décidé par le jury (en adéquation avec la programmation et les conditions techniques du théâtre)

**Art.9 :** Le choix du jury est sans appel.

**Art.10 :** Les troupes doivent s'adapter aux conditions techniques d'installation définies par les régisseurs de chaque structure et fournir les fiches techniques et plans de feux conformes.

**Art.11 :** Les compagnies doivent fournir tout document nécessaire à la communication (photos libres de tout droit, affiches, programmes...)

**Art.12 :** Le paiement des droits SACD est à la charge de l'organisation. Une fois retenue, la troupe doit nous faire parvenir son autorisation de jouer.

**Art.13 :** Les compagnies retenues doivent collaborer étroitement à l'information et la promotion de leur spectacle en relation avec l'organisation. Ainsi les communiqués avant et après les représentations doivent OBLIGATOIREMENT mentionner « **dans le cadre du 15<sup>ème</sup> Festival de Théâtre Amateur-Marseille 2013** » ainsi que les logos de la FNCTA et du CD13. La sélection est réalisée par la FNCTA CD13 et non dans le cadre de la programmation des théâtres partenaires.

**Art.14 : Les conditions d'accueil:** le CD13 assure les différents repas de la compagnie le jour de leur représentation. A l'issue du festival, après établissement du bilan, une indemnité forfaitaire sera reversée.

**Art.15 :** L'inscription sous-entend l'adhésion à tous les articles de ce règlement



# 15<sup>ème</sup> Festival de Théâtre Amateur -Marseille 2013 -

## DEMANDE DE PARTICIPATION A renvoyer avant le 30 septembre 2012

**COMPAGNIE**.....

N° d'affiliation FNCTA..... (Pour les compagnies adhérentes)

Nom du responsable.....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Tel : ..... Email : .....

### SPECTACLE

Titre : .....

Auteur : .....Genre : .....

Thème : .....

.....

.....

.....

Durée du spectacle : .....

Temps de montage : .....

Temps de démontage : .....

Nombre de comédiens : .....

Nombre de techniciens : .....

Espace scénique souhaité : .....X.....

### JOINDRE IMPERATIVEMENT

- un enregistrement vidéo en deux exemplaires du spectacle entier pour la sélection (lisible par le logiciel VL, en téléchargement gratuit sur internet)
- les fiches techniques du spectacle (plan de feu / implantation des décors)
- la liste des comédiens avec le numéro de licence pour chacun d'entre eux.

**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS RETENU**

**A renvoyer à :  
FNCTA CD13  
9, traverse Trivier - 13004 Marseille**

# LES LIEUX PARTENAIRES



## Théâtre de Lenche

Si la pratique professionnelle reste la part dominante de son activité, son action en direction des pratiques amateurs représente un secteur important de son fonctionnement. Maurice Vinçon, le directeur cherche en permanence la place où le théâtre devient en même temps un espace de création artistique, un moment de réflexion sur le monde et un geste d'engagement politique et social.



## Le 4<sup>ème</sup> Mur - Théâtre Off

Nous sommes de ceux qui croyons que le théâtre est non seulement un lieu d'art et de parole de tous et pour tous, mais aussi un lieu de sauvetage, de réinsertion contre l'exclusion, un centre d'agitation culturelle. Le Théâtre Off ouvre à l'Etablissement pénitentiaire pour mineurs de Marseille, une plateforme innovante, créatrice de lien social, dédiées aux champs émergents de rencontres et création artistiques entre le jeune public empêché et la société libre. Anne Marie et Frédéric Ortiz



## Théâtre du Gymnase

Le théâtre a été construit en 1800 dans l'ancienne chapelle d'un couvent, en plein centre de Marseille. Si le Gymnase propose un répertoire plutôt classique, il n'est pas rare dans l'année d'assister à des spectacles plus novateurs ou à des concerts. Sa programmation est couplée avec celle du Jeu de Paume à Aix et les abonnements fonctionnent pour les 2 salles.



## Théâtre Gyptis

Depuis sa création en 1987, le Gyptis n'a cessé de voir sa fréquentation s'accroître. Seule, une volonté farouche et passionnée, celle de Françoise Chatôt et d'Andonis Vouyoucas, a permis de faire découvrir au public les grands textes contemporains de Claudel à Beckett ainsi que les textes "classiques" de l'Antiquité jusqu'au XIX<sup>ème</sup> siècle, avec une politique de commande à de jeunes auteurs contemporains.



## Théâtre national de Marseille La Criée

Inauguré officiellement dans le cadre historique de l'ancienne Criée aux poissons, le Théâtre National de Marseille La Criée naît en 1981. Deux salles différentes : une grande salle de 800 places, une petite salle d'environ 250 places permettant une souplesse d'utilisation. Le Théâtre accueille également la danse, l'opéra, le cinéma et s'intéresse également au travail des compagnies régionales, en organisant des lectures, en suscitant des écritures.



## Théâtre du Lacydon

Implantée dans le quartier du Panier depuis plus de 100 ans, l'association du Lacydon qui regroupe plusieurs activités sportives et culturelles, a ouvert un théâtre après la seconde guerre mondiale. La section théâtre s'est divisée en deux groupes, donne au moins deux spectacles et des représentations des compagnies professionnelles ou amateurs invitées.



## Parvis des Arts

Le lieu des possibles... Sa programmation fait la part belle à des propositions d'artistes confirmés, comme à l'accompagnement de projets de jeunes compagnies régionales. L'Ecole de Théâtre du Parvis des Arts propose différents stages ouverts aux amateurs « confirmés », comme aux professionnels permettant d'explorer des pratiques théâtrales spécifiques et des écritures singulières.



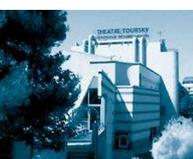
## Collège Jean-Claude Izzo

Ce collège au parcours exceptionnel est inscrit dans le pôle d'excellence du réseau « Ambition-Réussite », qui regroupe collège et écoles de secteurs, tous engagés dans le programme « cultures plurielles pour apprendre ». Guidé par l'objectif de favoriser le développement culturel et sportif pour réussir la mixité sociale, son directeur et l'ensemble de l'équipe nous ouvrent naturellement les portes de leur théâtre de 136 places !



## Théâtre de la Minoterie

Situé au cœur de la zone portuaire, le théâtre de la Minoterie existe depuis près de vingt ans. Sa programmation, principalement axée sur l'expression contemporaine, est faite de théâtre, de danse, d'arts plastiques. Le Théâtre et sa bibliothèque seront hors les murs pour la saison 2012-13 en attendant d'être relogés dans le quartier.



## Théâtre Toursky

Le 30 octobre 1970, une poignée d'artistes écrivait le nom du poète Axel Toursky sur le fronton d'une salle de quartier. La Compagnie Richard Martin était née. Essentiellement orientée vers la création contemporaine, sa programmation a toujours été ouverte à l'ensemble des disciplines du spectacle vivant : théâtre, danse, musique et variétés. Richard Martin a souhaité poursuivre cette même démarche lorsque le Toursky a réouvert ses portes en 1990, flambant neuf, après plus d'une année de travaux.